

n° 365

Octobre 2022

Hélas, on voit que de tout temps, les petits ont pâti des sottises des grands.

Jean de La Fontaine



la VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)

Conseil Municipal du 6 octobre 2022

Au cours de ce conseil plusieurs décisions ont été prises.

Vitesse dans le village

L'ensemble du conseil municipal a décidé de limiter **la vitesse dans tout le village à 30km/h**. En effet, comme nombre d'habitants du village, nous avons constaté des vitesses excessives notamment sur les 2 axes principaux de la commune (Gallardon –Egalité et Jean-Moulin- I I Novembre). Cette mesure sera mise en application par arrêté municipal et dès la mise en place de la signalisation réglementaire (fin octobre début novembre). Nous comptons sur le civisme de nos concitoyens pour respecter cette réglementation.. Pensons à la sécurité de tous.

Eclairage public

Dans la période actuelle où l'on demande à chacun de réduire sa consommation électrique et de diminuer le chauffage, il a semblé opportun pour les conseillers municipaux de participer à cet effort commun. Aussi le conseil municipal a pris la décision de ramener l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 22h00. Pour faire suite à ce débat il a été proposé (pour cette année) de ne pas installer les illuminations de Noël dans les rues. Seules les décorations des bâtiments communaux (les deux tours, la mairie et l'église) seront mises en place et limitées en durée de fonctionnement. L'action sur l'éclairage public devrait prendre effet début novembre. Nous espérons que vous comprendrez ces mesures. C'est un petit geste mais nous devons tout faire pour éviter des contraintes plus importantes.

Bien entendu vous serez avertis des dates de mise en place de ces décisions par PanneauPocket, Facebook et le site internet de la commune.

Merci pour votre implication.

SANTÉ COMMUNALE CHARTAINVILLIERS

Dans un esprit de solidarité et de défense du pouvoir d'achat, la municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Chartainvilliers a lancé en septembre une enquête auprès de ses administrés afin de connaître leur couverture santé. Compte tenu d'un taux de retour satisfaisant, une réunion d'information avec les représentants d'AXA sera organisée le **JEUDI 20 OCTOBRE de 18h30 à 19h30 salle polyvalente, suivie d'un cocktail (voir invitation encartée)**. Pour rappel, AXA propose une couverture santé à tous les habitants de Chartainvilliers sans critère d'âge et sans questionnaire médical avec des tarifs avantageux.

A l'issue de la réunion, une étude personnalisée, en fonction de leurs garanties et besoins actuels, sera offerte aux personnes qui seront intéressées. Le conseiller se chargera de toutes les démarches administratives en cas de changement.

Contacts des deux conseillers AXA

Delphine **GOUGEARD** 06 63 02 54 96 / delphine.gougeardpeyrical.am@axa.fr

Romain **BENOIT** 06 84 56 63 26 / romain.benoit@axa.fr



Depuis quelques jours, 4 nouvelles bornes de propreté canine ont été installées dans le village. Ce qui porte à 7 le nombre d'équipements de ce type dans le village.

Nous comptons sur vous pour nous aider à ce que notre cadre de vie soit respecté.

Merci



Le 24 septembre a eu lieu l'inauguration des travaux d'économie d'énergie pour les bâtiments de maternelles sur le site de Saint-Piat, en présence de Yann GERARD, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir et Sous Préfet de l'arrondissement de Chartres, Sylviane BOENS, Conseillère régionale de Région Centre-Val de Loire.



Le Président du SIRP ainsi que le Vice-Président et adjoint de Mairie de Saint-Piat ont présenté les travaux réalisés aux élus, ainsi qu'aux personnes invitées, et qui ont fait l'honneur

de leur présence, les conseillers municipaux, les enseignants, les agents du SIRP, la représentante de l'APE...



Ces travaux, d'un coût de 245 000€ TTC, ont pu être réalisés grâce aux soutiens financiers de la Région Centre Val de Loire, de l'Etat et du Conseil départemental. Les aides s'élèvent à 80% du montant total HT, soit un reste à charge de 45 000€ pour les quatre communes du syndicat scolaire.

Tout cela dans un contexte actuel qui démontre l'importance des investissements en faveur des économies d'énergie dans nos bâtiments communaux.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de Chartainvilliers en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté de Chartainvilliers. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"



CHANGEMENT DE DATE

CARNUFLETTE

et son marché des producteurs et des artistes locaux.

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

de 9h30 à 18h30
à la Ferme Pithois Rue du 11 Novembre.

Eclairage public

Si vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public (panne d'un lampadaire ou rue non éclairée) n'hésitez pas à prévenir la mairie par téléphone (02-37-32-32-91) ou par mail (mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr) afin que nous puissions procéder à la réparation le plus rapidement possible.

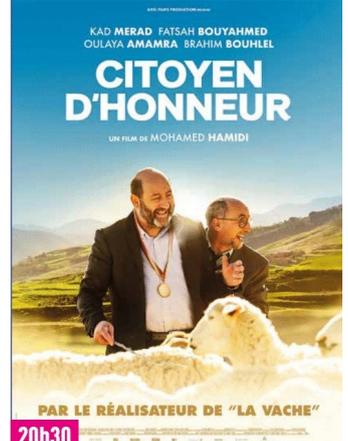
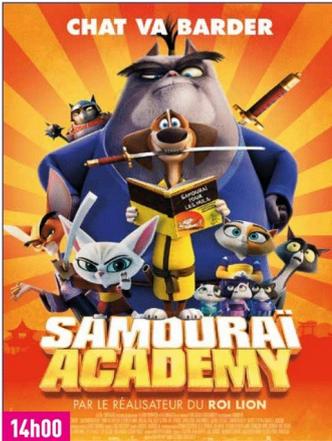
Merci

i li Cinémobile

vend. 11 novembre

MAINTENON

PLACE ARISTIDE BRIAND



SAMEDI 8 OCTOBRE À 16h salle polyvalente	Assemblée Générale du Comité des Fêtes
JEUDI 20 OCTOBRE De 18h30 à 19h30 Salle polyvalente	Réunion d'information AXA Couverture santé communale Suivie d'un cocktail
VENDREDI 11 NOVEMBRE Fin de matinée Devant le Monument aux Morts	Cérémonie commémorative et verre de l'amitié à la polyvalente
JEUDI 17 NOVEMBRE à partir de 18h30 salle polyvalente	Beujolais nouveau Buffet campagnard Sur réservation
SAMEDI 19 NOVEMBRE Salle polyvalente	Déjeuner des Carnutes Après-midi dansant Sur réservation
SAMEDI 26 NOVEMBRE Ferme de Bertrand PITHOIS 25 rue du 11 novembre	Carnuflette et Marché des Artisans et Producteurs locaux Organisé par le Comité des Fêtes
SAMEDI 10 DÉCEMBRE après-midi	Balades en calèche pour les enfants avec les Anes de Marolles Goûter salle polyvalente Photos avec le Père Noël photographe professionnel, David CHOLLEY Sur inscription



Informations sur ces rendez-vous dans les prochaines Voix du Frou !

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.